



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : [syndicat.supap-fsu@paris.fr](mailto:syndicat.supap-fsu@paris.fr)

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## LE SUPAP-FSU OBTIENT L'ÉLARGISSEMENT ET LA SIMPLIFICATION DU MAINTIEN EN ASA POUR RAISONS MÉDICALES

Lors du CHSCT de la DASCO du mercredi 20 mai, **notre syndicat a obtenu une réponse favorable de l'administration à deux amendements concernant les ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) pour raisons médicales.**

Nous avons tout d'abord obtenu la prise en compte par la DASCO des nouvelles préconisations du Haut Conseil de la Santé Publique, voir [ICI](#), concernant les personnes à risque de formes graves de Covid-19.

Désormais, en plus de la liste initiale des 11 pathologies, **d'autres collègues vulnérables ou vivant aux côtés d'une personne vulnérable** bénéficieront d'une autorisation d'absence :

- **65 ans et plus** (70 ans précédemment)
- **Indice de masse corporelle supérieure à 30 kgm<sup>2</sup>** (40 kgm<sup>2</sup> précédemment)
- **Femmes enceintes au troisième trimestre de grossesse**

### Une simplification de la procédure

Jusqu'à présent le flou régnait et il était régulièrement demandé aux agents d'obtenir une préconisation de confinement de la part de la médecine préventive...y compris lorsqu'un certificat du médecin traitant avait été communiqué.

**Notre syndicat a obtenu que les ASA pour raisons médicales soient accordées, soit par le médecin traitant, soit par la médecine préventive...mais pas les deux !**

Les collègues concernés doivent donc uniquement transmettre à leur hiérarchie le formulaire de demande d'ASA et la préconisation de confinement établie par le médecin traitant ou le SMP, à leur UGD.

**Par ailleurs, ces certificats/attestations n'ayant pas de dates de fin, puisque liées à l'épidémie de Covid-19 que nous traversons, les collègues n'ont ensuite aucune démarche particulière à effectuer. C'est le service ressources humaines qui reprendra contact avec les agents en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

*Paris, le 25 mai 2020*

**Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>**

**Mail du syndicat : [SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr](mailto:SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr)**